

LA CHUTE DES ANGES

Les invasions barbares

Nathalie Côté

Collaboration spéciale

Dans la galerie des arts visuels de l'Université Laval, des sculptures religieuses, des pièces de plâtre doré et des plaques de marbre jonchent le sol. L'installation *La chute des anges* de Jean-Marc Mathieu-Lajoie est saisissante et d'une étrange beauté. Mais la fascination laisse rapidement la place à un malaise et l'on se demande : «Mais d'où vient donc tout cela?»

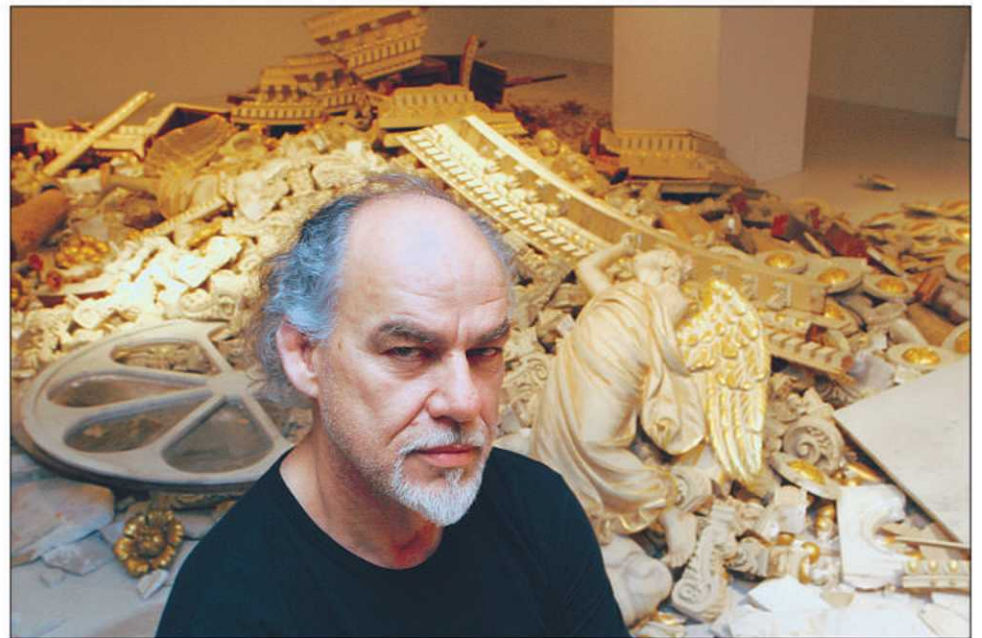
Nous avons devant nous des fragments de l'intérieur de la chapelle des Franciscaines, située au 388 de la Grande Allée; cette chapelle dont plusieurs organisations citoyennes ont contesté la démolition. En vain. Abandonnée depuis 1990, la chapelle des sœurs franciscaines n'a jamais été reconnue comme un monument historique ni par la Ville, ni par le ministère de la Culture. Elle est devenue la propriété du promoteur immobilier Michel Cadrin qui a obtenu un permis de démolition à l'automne 2007. Après avoir offert les statues au Musée national des beaux-arts du Québec, qui en possède déjà plusieurs dans sa collection, Michel Cadrin, a accepté de céder une partie de l'intérieur de la chapelle à Jean-Marc Mathieu-Lajoie, qui donne à ces ornements

et aux statues une seconde vie inespérée.

L'artiste a démonté un à un les éléments de l'ornementation avec un soin égal à celui mis par l'artiste d'origine italienne Michele Rigali pour les réaliser en 1896 comme les artisans successifs qui y ont travaillé. Le monastère et la chapelle ont une longue histoire depuis leur construction par les sœurs missionnaires franciscaines arrivées à Québec en 1892. Ils sont devenus la propriété de la Ville de Québec en 1986, et le couvent a été reconverti en logements pour personnes âgées avant d'être abandonné en 1990.

L'historien de l'architecture Luc Noppen écrivait en 1979 : «L'architecture intérieure de cette chapelle est d'un grand intérêt. Il s'agit d'un exemple achevé de style baroque romain, ce qui est unique à Québec.» C'est aussi le chef-d'œuvre de l'architecte René P. Lemaire. Jean-Marc Mathieu-Lajoie nous présente des fragments de l'intérieur de la chapelle déposés à même le sol et accessibles au regard comme jamais. L'œuvre est troublante dans ce qu'elle éveille et parce qu'elle force de prise de conscience. Quand j'étais jeune, se rappelle Jean-Marc Mathieu-Lajoie, l'église c'est tout ce qu'il y avait de beau dans le village.»

Cela est assez ironique car en récupérant une partie de l'intérieur de la chapelle, Jean-Marc Mathieu-Lajoie participe aussi à sa démolition. «Je considère plutôt que je



Jean-Marc Mathieu-Lajoie devant son installation — PHOTO LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

l'ai sauvée», dira celui qui a récupéré ces ornements de bois et de plâtre en travaillant avec une équipe depuis plusieurs semaines. Mathieu-Lajoie collectionne depuis trois ans les statues religieuses. Il a sillonné le Québec et les antiquaires. Il en a des centaines dans ses entrepôts et d'autres projets monumentaux en tête.

Plusieurs citoyens ont contesté et contestent encore la démolition de la chapelle avec Héritage Québec, qui a défendu les qualités architecturales du bâtiment, dont les promoteurs devraient conserver la façade. Comme le dit Anne Guérette, architecte, conseillère municipale indépendante et

membre fondateur d'Héritage Québec: «La Ville de Québec n'a aucune juridiction sur l'intérieur des bâtiments. Selon moi, c'est une lacune.» Selon l'architecte, «l'avenir de notre patrimoine est actuellement entre les mains des promoteurs immobiliers.»

Pour tous les enjeux qu'elle révèle, et parce qu'ils dépassent ceux de l'art, *La chute des anges* de Jean-Marc Mathieu-Lajoie peut s'envisager comme un portrait du moment présent.

La chute des anges de Jean-Marc Mathieu-Lajoie, à la Galerie des arts visuels, jusqu'au 4 octobre au 295, boul. Charest Est.

CONCOURS

«J'AIME LA PHOTO»

Qu'est-ce qui vous donne envie de faire « clic » ?

Envoyez-nous vos photos* !
Vous pourriez gagner...

1^{er} PRIX:

Une croisière
pour 2 personnes
en Alaska

offert par
Voyages Multi-Services

2^e PRIX:

1200 \$
en chèque-
cadeau

offert par
Gosselin

3^e PRIX:

800 \$
en chèque-
cadeau

offert par
Gosselin

3 catégories, au choix :

Les émotions, joie, tristesse, surprise, colère, etc.

Le mouvement, la photo doit montrer le mouvement, vitesse, fluidité, flou, mouvement arrêté; ex.: un oiseau en vol, une voiture de Formule 1, etc.

La couleur, bleu, rouge, jaune; une de ces trois couleurs doit être mise en valeur dans votre photo.

Une présentation de :

leSoleil

Gosselin
foto source™

en collaboration avec :

Voyages Multi-Services



M. Jean-François Lachance a envoyé sa photo sous la catégorie « mouvement ». Il devient donc admissible pour le concours et court la chance de gagner un des trois grands prix.

Pour l'envoi des photos :

Par courriel à www.lesoleil.com/concours/jaimelaphoto/ : en format jpeg, minimum 5x7 à 200 dpi, maximum 8x12 à 200 dpi, poids maximum de 1 mo

Par la poste ou aux bureaux du Soleil : minimum 5x7, maximum 8x12, sur papier glacé

Concours J'aime la photo
Case postale 15800
Québec (Québec) G1K 8A8

Concours J'aime la photo
410, boul. Charest Est
4^e étage

SVP inscrire vos coordonnées complètes à l'endos de la photo, ainsi que la catégorie choisie.

Les photos gagnantes ainsi qu'une sélection des photos reçues seront exposées au :

Salon de la
photographie et de
l'imagerie numérique
Québec Expocité 26-27-28 septembre 2008

* Consultez les règlements au www.lesoleil.com/concours/jaimelaphoto/